



Résultats des suivis piscicoles – année 2024



Introduction

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique dispose des moyens humains et techniques pour la réalisation d'opérations de pêche à l'électricité. Ces opérations de connaissances peuvent être réalisées pour le compte de la FAPPMA ou de maîtres d'ouvrage extérieurs :

- Inventaires piscicoles à but de connaissance réalisés pour divers motifs (diagnostic PDPG, diagnostic PGP, suivis spécifiques de certaines espèces, volet connaissance des PPRE des syndicats de rivière, etc.)
- Evaluation de l'efficacité de travaux de restauration (état initial puis suivi post-travaux) : restauration de frayères, restauration de la continuité écologique, renaturation de cours d'eau, etc.

Par ailleurs, la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est régulièrement sollicitée pour la réalisation de pêches de sauvetage ; ces opérations sont réalisées avec le matériel de pêche à l'électricité combiné au passage d'un filet dans certains cas. La FAPPMA est équipée de deux véhicules pour le transport de poissons si besoin.

Ce document constitue une synthèse des opérations réalisées au cours de l'année. La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique tient à disposition de toutes personnes intéressées les résultats détaillés de chaque opération (fiches annuaires type « WAMA » ou compte-rendu des pêches de sauvetage) et reste à disposition pour échanger sur le sujet. Les données seront également publiées sur l'Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (<https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/>) et la base de données régionale Clicnat.



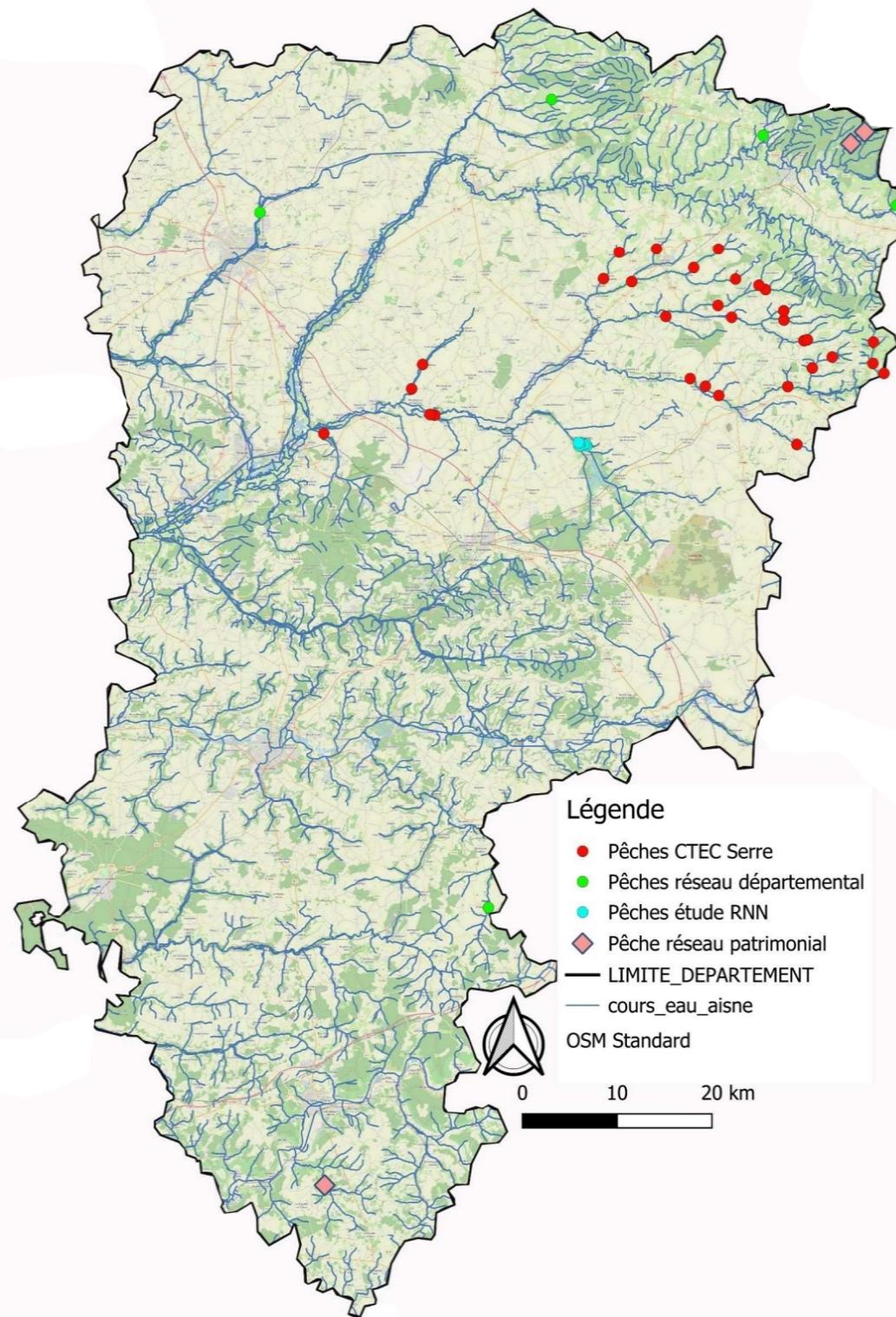
Les opérations 2024

Au total, ce sont plus de **40** inventaires piscicoles qui ont été réalisés en 2024 dans le département:

- **7** opérations dans le cadre du réseau de suivi départemental
- **29** opérations dans le cadre du CTEC de la Serre
- **3** opérations dans le cadre du suivi de la fonctionnalité de travaux réalisés
- **1** grosse opération réalisée dans le cadre de l'étude sur la RNN des marais de Vesles-et-Caumont (plusieurs interventions destinées à la capture des espèces destinées à être marquées pour l'étude)

Les opérations qui ont été annulées du fait des conditions hydrologiques et/ou de panne matérielle sont les suivantes:

- Le Ton à Aubenton
- Le ru des Barentons à Barenton-sur-Serre
- L'Ardon à Royaucourt-et-Chailvet
- La Suipe à Aguilcourt
- Le Ru du champ de Faye à Montfaucon
- La Dhuis à Condé-en-Brie
- La Dhuis à Montigny-lès-Condé
- La Verdonnelle à Montigny-lès-Condé
- Le Ru de Dolly à Mont-Saint-Père
- Le Clignon à Epaux-Bézu
- Monitoring Anguille sur la Suipe, la Vesle et le Surmelin



Réseau départemental de suivi piscicole

**Monitoring piscicole du
bassin de l'Artoise**

**Monitoring piscicole du
bassin de la Dhuys**

**Réseau de suivi
départemental**



L'Artoise à Saint-Michel

Date	AAPPMA	Objectif
04/09/2024	Etréaupont/Saint-Michel	Réseau de suivi départemental

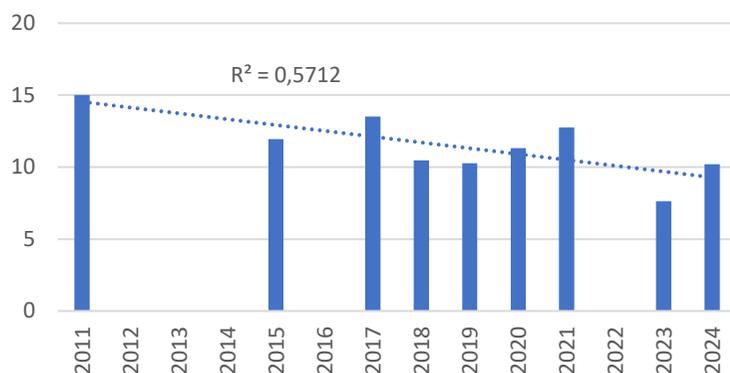
Résultats

Longueur	115 m	Surface échantillonnée		552 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	213	5300	28	14
Chevesne	6	109	1	24
Goujon	2	36	«	«
Loche franche	61	1299	8	12
Lamproie de Planer	2	36	«	3
Ombre commun	1	18	«	«
Ecrevisse signal	49	888	6	13
Truite de rivière	44	1019	6	57
Vairon	388	8334	51	14
Total		17039	100 %	133

Le peuplement piscicole de l'Artoise est cohérent par rapport à la typologie du cours d'eau même si les résultats de ces dernières années laissent à penser qu'il a tendance à se dégrader avec l'apparition d'espèces de contexte intermédiaire et une tendance à la baisse de la densité de Truite fario (qui concerne à la fois le recrutement et les géniteurs). Les espèces de contexte intermédiaire (Chevesne cette année mais aussi Perche commune, cyprinidés et Pseudorasbora pour les années antérieures) ne sont heureusement pas présentes en nombre important mais leur évolution devra être suivie afin d'identifier l'impact qu'elle entraîne sur la population de Truite fario. La présence de certaines de ces espèces peut s'expliquer par l'existence de plans d'eau situés en amont ainsi que par les travaux de rétablissement de la continuité écologique rendant accessible l'Artoise aux poissons du Gland et de l'Oise.

A noter aussi la présence d'un individu 0+ d'Ombre commun.

Evolution de la densité de Truites fario



L'hypothèse de l'impact de l'étiage/échauffement des eaux en été ainsi que des crues printanières brutales (néfaste pour l'éclosion des truitelles de l'année), dans un contexte de dérèglement climatique, peuvent être retenues comme cause probable de cette évolution.

L'Artoise à Watigny

Date	AAPPMA	Objectif
04/09/2024	Etréaupont/Saint-Michel	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	98 m	Surface échantillonnée		510 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	66	1295	15	3
Chevesne	13	255	3	48
Gardon	4	78	1	6
Goujon	2	39	«	1
Loche franche	36	706	8	5
Perche	4	78	1	15
Ecrevisse signal	18	353	4	7
Truite de rivière	23	455	5	45
Vairon	281	6552	62	11
Vandoise	6	118	1	13
Total		9929	100 %	154

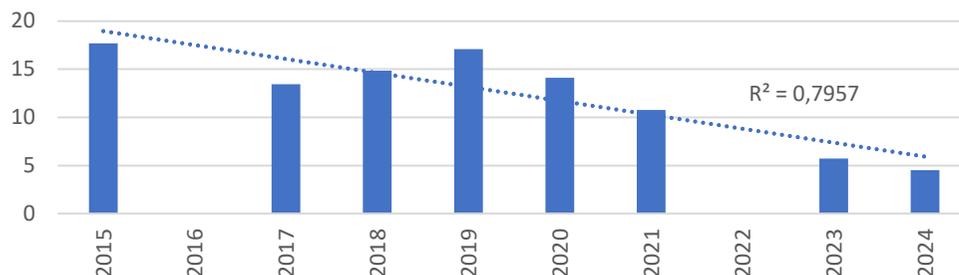
Le constat est le même que sur la station précédente située en aval de celle-ci. Si les espèces euryèces comme le Chevesne, le Gardon et la Perche commune sont déjà implantées depuis le début de suivi, il convient de noter une augmentation de leur capture, en termes de densité et de biomasse.

La densité de Truite fario évolue aussi très défavorablement.

D'une manière générale, l'ensemble des espèces capturées sur cette station l'ont été dans des effectifs moins importants que les années passées (la Lamproie de Planer est même absente cette année); cette différence peut s'expliquer par un dysfonctionnement du matériel lors de l'opération qui, selon nous, aurait réduit notre efficacité de la pêche. Mais cela n'empêche en rien de conclure à une tendance plutôt à la dégradation de la station du fait de l'analyse qualitative du peuplement.

La poursuite du suivi de ces deux stations dans le temps va être importante afin d'évaluer la résilience du milieu. En effet, cette station, située plus en amont est plus dégradée car elle est située à l'entrée du massif forestier et plus proche du tronçon belge de l'Artoise qui est fortement dégradé en amont (ripisylve dégradée, présence d'étangs...) contrairement à la station de Saint-Michel qui, elle, bénéficie de la protection offerte par le couvert forestier (effet rafraichissant).

Evolution de la densité de Truites fario



La Dhuis à Condé-en-Brie

La Dhuis à Montigny-lès-Condé

La Verdonnelle à Montigny-lès-Condé

Date	AAPPMA	Objectif
-	Condé-en-Brie	Réseau de suivi départemental

Les stations situées sur le bassin de la Dhuis n'ont pas pu être échantillonnées en 2024 à cause d'une panne matérielle et n'ont pas pu être reportées du fait de conditions hydrologiques défavorables.



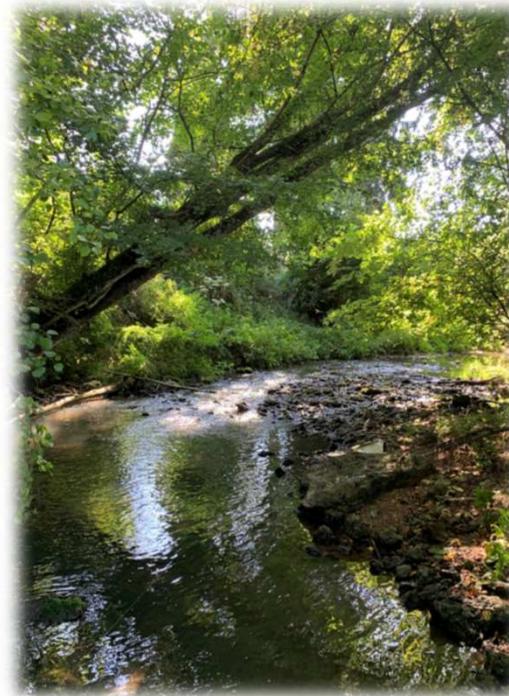
Le Dolloir à Essises

Date	AAPPMA	Objectif
10/09/2024	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	108 m	Surface échantillonnée		445 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	2	45	«	39
Chabot fluviatile	42	944	8	6
Epinuche	1	22	«	«
Loche franche	136	3756	25	16
Lamproie de Planer	1	22	«	«
Truite de rivière	24	551	4	55
Vairon	326	12361	61	21
Vandoise	4	90	1	8
Total		17791	100 %	145

Le peuplement du Dolloir est caractéristique des cours d'eau salmonicoles avec la présence de la Truite fario et des espèces d'accompagnements comme le Chabot fluviatile, la Loche franche et le Vairon.

Bien que cette valeur pourrait être plus élevée, la densité de Truite de rivière (5,5 individus/100m²) est assez stable depuis le début de suivi et la structure de la population est cohérente avec une bonne répartition entre les différentes classes de taille.



Le ru du Champ de Faye à Montfaucon

Date	AAPPMA	Objectif
-	-	Réseau de suivi départemental

Cette station n'a pas pu être échantillonnée en 2024 à cause d'une panne matérielle et n'a pas pu être reportée du fait de conditions hydrologiques défavorables.



La Somme à Omissy - Morcourt

Date	AAPPMA	Objectif
10/09/2024	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	77 m	Surface échantillonnée		270 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Brochet	2	74	1 %	12
Chabot fluviatile	228	10423	81 %	30
Chevesne	8	297	3 %	85
Gardon	13	499	5 %	85
Goujon	28	1039	10 %	8
Perche	3	111	1 %	10
Total		12443	100 %	221

Le peuplement de la Somme à Morcourt est très peu diversifié (seulement 6 espèces) et la biomasse assez faible par rapport à la typologie du cours d'eau.

Le Chabot est l'espèce la plus largement représentée avec plus de 80% des effectifs.

A noter aussi la présence du Brochet avec notamment un individu issu de la reproduction de l'année.



Cette station était échantillonnée pour la première fois en 2024. Il s'agit d'une ancienne station SANDRE de mesure de la qualité des eaux de surface.
Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

La Marnoise à Mondrepuis

Date	AAPPMA	Objectif
03/09/2024	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	84 m	Surface échantillonnée		243 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Ablette	1	41	«	«
Chabot fluviatile	97	3996	17 %	14
Chevesne	10	412	2 %	24
Goujon	5	206	1 %	5
Loche franche	109	6511	19 %	32
Ecrevisse signal	3	124	1 %	2
Spirlin	1	41	«	«
Truite de rivière	19	785	3 %	29
Vairon	310	18090	54 %	48
Vandoise	17	703	3 %	23
Total		30909	100 %	178

Le peuplement de la Marnoise à Mondrepuis est caractéristique des cours d'eau salmonicoles. Il est dominé par le Vairon, la Loche franche et le Chabot.

Ce cours d'eau a fait l'objet d'une pollution en 2023 et les résultats s'en ressentent en particulier sur les effectifs de chabot (- 60% par rapport à 2023), ainsi que sur les effectifs de truite fario (- 50% par rapport à 2023) et la structure de la population (+ de 80% des individus capturés sont des juvéniles de l'année),

La poursuite du suivi de cette station dans le temps va être importante afin d'évaluer la résilience du milieu à la suite de la pollution survenu en 2023.



Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

L'Orillon à Dravegny

Date	AAPPMA	Objectif
27/08/2024	-	Réseau de suivi départemental

Résultats				
Longueur	93 m	Surface échantillonnée		238 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Anguille	1	42	«	43
Chabot fluviatile	278	18487	52 %	55
Goujon	1	42	«	1
Loche franche	52	2400	10 %	19
Lamproie de Planer	9	378	2 %	2
Truite de rivière	5	224	1 %	93
Vairon	190	8322	35 %	29
Total		29895	100 %	242

Le peuplement de l'Orillon à Dravegny est caractéristique des cours d'eau salmonicole. Il est dominé par le Chabot et le Vairon (représentant respectivement 52% et 35% des effectifs). La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larves.

La Truite fario est présente en densité relativement basse pour le département. Aucun individu juvénile n'a été capturé, la majeure partie des individus étant des adultes. Il sera intéressant de suivre l'évolution de la population en lien avec les mauvaises conditions hydrologiques de 2024 afin de voir si les capacités de reproduction de la truite s'améliorent.

A noter la présence d'une Anguille européenne. Cette donnée est intéressante et à l'échelle de l'axe Aisne (puis Vesle, puis Ardre, puis Orillon) pour la définition du front de colonisation de l'Anguille; mais reste néanmoins fragile car il s'agit d'une Anguille de 81 cm qui a été capturée, et non d'un individu ayant migré récemment.

La poursuite du suivi de cette station dans le temps va être importante afin d'évaluer la résilience du milieu à la suite des très violentes crues survenues en septembre-octobre 2024 et ayant entraîné d'importants désordres (pollutions accidentelles, érosion- ruissellement).

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental

Le Petit Gland à Any-Martin-Rieux

Date	AAPPMA	Objectif
03/09/2024	Any-Martin-Rieux	Suivi long terme

Résultats				
Longueur	75 m	Surface échantillonnée		199 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	107	6247	11 %	30
Chevesne	5	252	1 %	5
Epinoche	1	50	«	«
Goujon	235	12527	24 %	94
Loche franche	95	4927	10 %	32
Lamproie de Planer	7	351	1 %	3
Ecrevisse signal	13	654	1 %	4
Truite arc-en-ciel	1	50	«	11
Truite de rivière	4	201	«	10
Vairon	495	26354	51 %	57
Vandoise	7	352	1 %	2
Total		51966	100 %	247

Le peuplement piscicole du Petit Gland à Any-Martin-Rieux caractérise un peuplement salmonicole qui tend à glisser vers un peuplement intermédiaire (avec notamment la présence de cyprinidés rhéophiles et une faible densité de Truites fario).

Le Vairon et le Goujon sont les deux espèces majoritaires du peuplement. La Lamproie de Planer est également capturée avec la présence de larves.

La Truite fario est présente en densité basse pour le département avec, à noter, la présence d'un juvénile de l'année.

A noter aussi, la présence d'un individu de Truite arc-en-ciel issu d'un déversement (espèce ne se reproduisant pas naturellement dans l'Aisne).

L'évolution de la thermie du cours d'eau sera à suivre de près car elle n'est pas loin d'être limitante pour les salmonidés. La qualité de l'eau peut aussi être impactante (notamment les matières en suspension, la saturation en oxygène dissous et les nutriments).

Avis favorable sur le maintien de cette station dans le réseau de suivi départemental.



Suivi de travaux

La Selle à Saint-Martin-
Rivière



La Selle à Saint-Martin-Rivière

Date	AAPPMA	Objectif
11/09/2024	Saint-Souplet	Suivi fonctionnalité après travaux

Résultats				
Longueur	104 m	Surface échantillonnée		224 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité (ind/ha)	% effectif	Biomasse (kg/ha)
Chabot fluviatile	169	12026	88 %	53
Epinuche	1	89	1 %	«
Truite de rivière	20	923	11 %	63
Total		13038	100 %	116

Le peuplement piscicole de la Selle à Saint-Martin-Rivière est caractéristique de la tête de bassin d'un cours d'eau salmonicole.

La Truite fario est présente en densité plutôt bonne pour le département (≈ 9 individus/100m²) et la reproduction est avérée. Sur cette station, située très en amont du cours d'eau, le peuplement en Truite fario est composé à 90 % de juvéniles de l'année, ce qui témoigne de l'intérêt des travaux de rétablissement de la continuité écologique réalisés qui ont permis à la fois de décroisonner l'amont du cours d'eau et de restaurer des zones favorables à la reproduction.



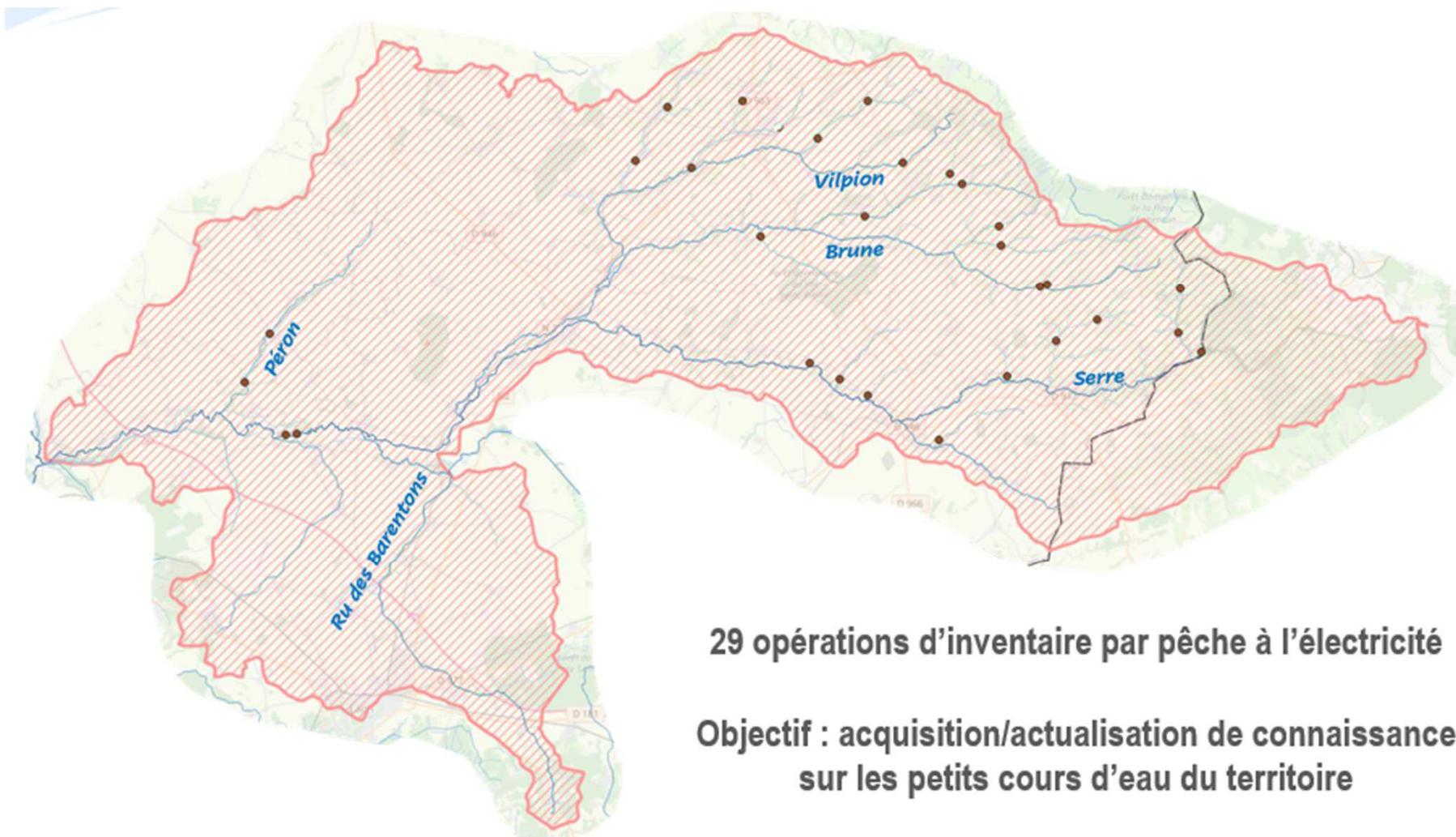
Actions de connaissance

**Etude piscicole du bassin
versant de la Serre**

**Connaitre la biodiversité
piscicole de la Souche et de la
Réserve Naturelle du marais
de Vesles-et-Caumont**



Diagnostic piscicole du bassin de la Serre et affluents dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat de la Serre



29 opérations d'inventaire par pêche à l'électricité

**Objectif : acquisition/actualisation de connaissance
sur les petits cours d'eau du territoire**

Ces opérations ont été réalisées entre juin et septembre 2024 et ont fait l'objet d'un rapport spécifique disponible au lien suivant:
https://www.peche02.fr/cms_viewFile.php?idtf=47512&path=Diag-affluents-Serre.pdf

Connaitre la biodiversité piscicole de la Souche et de la Réserve Naturelle du marais de Vesles-et-Caumont

Date	AAPPMA	Objectif
25/06/2024	-	Captures en vue de marquages dans le cadre de l'étude menée à l'échelle de la RNN

Le Fossé du Loch à Vesles-et-Caumont				
Longueur	135 m	Surface échantillonnée		243 m ²
Espèces	Effectif estimé	Densité hectare	% effectif	
Brochet	9	370	7 %	
Chabot fluviatile	1	41	1 %	
Epinochette	1	41	1%	
Gardon	5	206	4 %	
Ecrevisse de Louisiane	99	4074	72 %	
Poisson chat	2	82	1 %	
Perche fluviatile	10	412	7 %	
Perche soleil	3	123	2 %	
Rotengle	5	206	4 %	
Tanche	3	123	2 %	
Total		29895	100 %	

La Fédération a entamé une importante étude afin de mieux connaître biodiversité piscicole à l'échelle de la Réserve Naturelle Nationale de Vesles-et-Caumont.

Cette étude prévoit un gros volet de suivi télémétrique. Pour ce faire, deux opérations sur le fossé du Loch en entier ont été effectuées sur 3 et 2 jours respectivement, en juin puis en octobre, de pêche partielle visant les 3 espèces suivantes: Brochet, Lamproie de Planer, Lote de rivière. En effet, ces espèces feront l'objet d'un suivi particulier avec le marquage des individus capturés afin de pouvoir suivre leur déplacement au sein de la RNN et du bassin de la Souche.

Dans ce cadre et en complément des marquages, une pêche électrique complète a été réalisée sur le tronçon déjà évalué en 2021 (cf. résultats ci-contre sur le fossé du Loch à Vesles-et-Caumont).

Le peuplement piscicole sur cette station est assez peu diversifié. Néanmoins, la reproduction du Brochet est avérée et de bonne qualité sur cet affluent de la Souche qui est une frayère naturelle de qualité. Les niveaux d'eaux de 2024 ont de plus été particulièrement favorables, le marais étant resté inondé jusqu'à la fin de l'été.

Connaitre la biodiversité piscicole de la Souche et de la Réserve Naturelle du marais de Vesles-et-Caumont

Date	AAPPMA	Objectif
25/06/2024	-	Captures en vue de marquages dans le cadre de l'étude menée à l'échelle de la RNN



Par contre, contrairement aux précédentes années de suivi, aucune Lote de rivière n'a été capturée sur cette station; cette absence est assez préoccupante et peut s'expliquer par les forts assecs subis en 2022 et 2023. Le reste du marais a lui aussi fait l'objet d'inventaires, et deux individus juvéniles seulement ont pu être capturés sur le fossé du Loche en entier, ce qui montre une forte régression de cette espèce par rapport à la pêche de 2021. L'évolution de cette espèce dans le cadre de la présente étude sera cruciale.

Par ailleurs, trois espèces indésirables sont aussi présentes : l'écrevisse de Louisiane (espèce exotique envahissante) dont la densité a très fortement augmenté depuis la dernière pêche, la Perche soleil (susceptible de provoquer des déséquilibre biologiques) et le Pseudorasbora (espèce exotique envahissante).



Retrouvez plus d'informations relatives à cette étude au lien suivant : <https://www.peche02.fr/6340-etude-piscicole-de-la-reserve-naturelle-du-marais-de-vesles-et-caumont.htm>

Suivi des frayères à brochets

- Frayères d'Assis-sur-Serre
- Frayère de Berthenicourt
- Frayère de Châtillon-sur-Oise



Frayères d'Assis-sur-Serre

Date	AAPPMA	Objectif
15/05/2024	Assis-sur-Serre	Suivi de la fonctionnalité après travaux

Frayère aval (rive droite)

Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
ABH	1	52,6
ABL	4	210,5
BOU	6	315,8
BRO	15	789,5
CHE	44	2315,8
CTI	1	52,6
GAR	72	3789,5
GOU	40	2105,3
LOR	1	52,6
PER	8	421,1
PES	3	157,9
PSR	2	105,3
ROT	6	315,8
SAN	1	52,6
TAN	3	157,9
VAI	1	52,6
VAN	5	263,2

Frayère amont (rive gauche)

Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
BOU	5	227
BRE	1	45
BRO	23	1045
CAG	3	136
CCO	1	45
CHE	56	2545
GAR	85	3864
GOU	28	1273
HOT	8	364
LOR	1	45
PER	10	455
PSR	1	45
ROT	2	91
TAN	12	545
VAN	3	136

Ces frayères, restaurées en 2019, situées sur l'aval de la Serre et dans le remous du moulin d'Assis-sur-Serre possèdent une bonne fonctionnalité (en tout cas en 2024 du fait de niveaux d'eau assez hauts). En témoignent la grande diversité d'espèces capturées (17 espèces pour l'une et 15 pour l'autre) ainsi que la bonne reproduction du Brochet et de ses espèces accompagnatrices (Bouvière, Gardon, Tanche...). A noter la présence d'un alevin d'Amour blanc laissant penser que cette espèce arrive à se reproduire sur le bassin (des données plus anciennes sur le Rucher à Pouilly-sur-Serre témoignaient déjà d'une potentielle reproduction). A noter aussi la présence d'un alevin de Sandre, de petits individus de Hotu et de la Loche de rivière. Enfin, deux espèces indésirables sont aussi présentes : la Perche soleil (susceptible de provoquer des déséquilibre biologiques) et le Pseudorasbora (espèce exotique envahissante).

Des informations plus détaillées sur ces opérations figurent dans le diagnostic piscicole du bassin de la Serre réalisé dans le cadre du CTEC.

Frayère de Berthenicourt

Date	AAPPMA	Objectif
16/05/2024	Ribemont	Suivi de la fonctionnalité après travaux

Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
Ablette	240	7500
Bouvière	115	3594
Brème	6	188
Brochet	2	63
Carpe commune	1	31
Chevesne	54	1688
Gardon	120	3750
Goujon	154	4813
Hotu	45	1406
Loche franche	1	31
Perche fluviatile	5	156
Pseudorasbora	4	125
Rotengle	2	63
Vairon	1	31
Vandoise	39	1219

Cette frayère a été restaurée en 2023 dans le cadre des travaux de réparation du préjudice écologique causé par l'importante pollution de l'Oise survenue en 2018.

Le peuplement échantillonné dans cette annexe de l'Oise est composé de 15 espèces du cortège cyprinicole. Les juvéniles sont les plus représentées ce qui met en avant la fonctionnalité de la zone pour la reproduction des espèces piscicoles.

La reproduction du Brochet est avérée sur cette annexe bien que le nombre de juvéniles capturés soit assez faible.

Il est aussi possible de noter la présence de la Bouvière et du Hotu en effectif important. Ces deux espèces sont patrimoniales.

Frayère de Châtillon-sur-Oise

Date	AAPPMA	Objectif
15/05/2024	Ribemont	Suivi de la fonctionnalité après travaux

Site N°1 (amont)		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
ABL	4	133
ANG	2	67
BOU	40	1333
BRE	1	33
BRO	17	567
CHE	2	67
EPT	1	33
GAR	19	633
GOU	4	133
OCL	2	67
PER	1	33
PES	3	100
PSR	7	233
TAN	5	167

Site N°2 (aval)		
Espèces	Effectif	Densité (ind/ha)
ABL	3	188
BOU	1	63
BRO	7	438
EPT	2	125
GAR	16	1000
ROT	1	63
PER	3	188
PES	1	63
TAN	8	500

Ce site, restauré en 2019 par la Fédération des Chasseurs de l'Aisne, est situé sur un plan d'eau issu de l'extraction de matériaux en communication directe avec l'Oise. Ce site possède une très bonne fonctionnalité (en tout cas en 2024 du fait de niveaux d'eau assez hauts). En témoignent la grande diversité d'espèces capturées (14 espèces pour l'un des sites et 9 pour l'autre) ainsi que la bonne reproduction du Brochet et de ses espèces accompagnatrices (Bouvière, Gardon, Tanche...).

A noter que plusieurs centaines d'alevins de cyprinidés de l'année ont aussi été capturés mais n'ont pas pu être déterminés du fait de leur trop petite taille.

Enfin, deux espèces indésirables sont aussi présentes : la Perche soleil (susceptible de provoquer des déséquilibre biologiques) et le Pseudorasbora (espèce exotique envahissante).





Le ru de Landouzy à Thenailles



Frayère de Châtillon-sur-Oise



L'Artoise à Saint-Nicolas